Limelight

043 ▌27 mars 2023

Actions de Leadership et de Rupture HSEQ

ALUCAM : A l'ère du Numérique

En recevant leurs notifications de la paie du mois de février, les agents ALUCAM ont reçu en plus, un bulletin de paie numérique ou E-bulletin. Ce changement majeur, qui marque une véritable rupture avec le passé, est le résultat d'un projet Agile+ proposé par le Directeur d'Usine et porté par le responsable Rémunération, Penda Yves Massoma.

Selon le porteur du projet, l'édition des bulletins coûtait cher à l'entreprise en termes d'importation du papier et d'entretien de l'imprimante Twinax dédiée. « Faisant suite à la proposition du DUS, j'ai rédigé un cahier de charges et ensuite un PID qui a permis de confier le travail à un prestataire ». A ce stade préliminaire, il fallait gérer un sérieux handicap : la complexité de l'hébergeur du système de paie, l'AS400, qui ne permettait pas d'intégrer de nouvelles fonctionnalités pourtant indispensables à l'émission des E-bulletins. En remuant davantage les méninges, l'équipe projet a contourné cet handicap en juxtaposant le module d'E-bulletin à l'AS400. Une fois cet obstacle levé le projet a été mené à termes avec succès. « Au RH, ce changement contribue à réduire la quantité de paperasse à manipuler, facilite la ventilation des bulletins et rend les agents autonomes sur l'édition et l'archivage de leurs bulletins de paie » assure-t-il ●

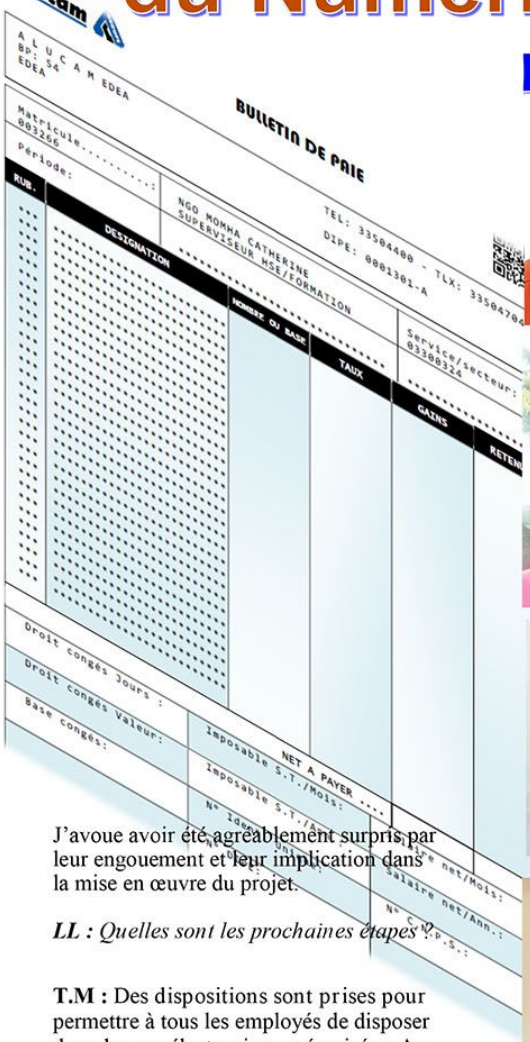

Une APL de rupture...

Ce changement a été enclenché par une Action Personnelle de Leadership du Directeur d'Usine qui non seulement apporte une solution durable à un problème connu mais garantit le non-retour à la situation initiale. Il a fait quelques confidences à Limelight

Limelight: *Quelle a été l'opportunité de passer des bulletins imprimés aux bulletins dématérialisés ?*

Thomas Manga : J'ai été interpellé par la rupture régulière du papier d'impression des bulletins de paie que nous importions en plus de France depuis des années. Je me suis questionné sur les raisons de cette dépendance de l'extérieur pour une activité sensible au moment où la quasi-totalité des usines était passée aux bulletins dématérialisés. J'ai donc demandé au RH d'étudier la possibilité et la faisabilité de ce passage.

LL: *Quelles étaient vos attentes au moment d'engager le RH sur ce projet ?*

T.M : J'avais clairement en idée de nous rendre autonomes sur cette activité. Je souhaitais que les agents puissent avoir leurs bulletins de paie à temps, qu'ils soient fixés sur leurs contenus de manière à éviter des mauvaises surprises une fois à la banque. Avec le E-bulletin, les agents sont notifiés via leurs adresses électroniques professionnelles personnelles et sécurisées.

LL : *Entrevoyiez-vous des risques et si oui quelles dispositions étaient prises pour les maîtriser ou les éliminer ?*

T.M : Le seul risque était celui du rejet du projet par les Délégués du Personnel ou le personnel concerné. J'avoue avoir été agréablement surpris par leur engouement et leur implication dans la mise en œuvre du projet.

LL : *Quelles sont les prochaines étapes ?*

T.M : Des dispositions sont prises pour permettre à tous les employés de disposer des adresses électroniques sécurisées. Au vu du succès du projet, nous envisageons l'automatisation du système des congés●

Des employés satisfaits ...

Pierre Makang : Délégué du Personnel (ELY)

« Dans le passé, les bulletins imprimés étaient déposés auprès des RH secteurs qui n'avaient pas toujours le temps de les distribuer immédiatement. Il fallait parfois attendre une semaine pour voir son bulletin. On avait le message du virement mais pas le bulletin pour voir les détails du salaire. Aujourd'hui, nous recevons le bulletin avant et nous sommes capables d'apprécier le contenu et de faire les réclamations à temps, si nécessaire ».

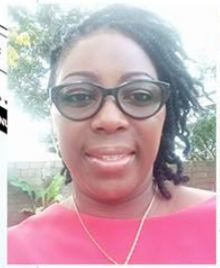

Domienne Ntoo : Responsable Approvisionnement/Magasin (ACH)

« Cette action de rupture traite trois problèmes auxquels nous faisions face : les délais d'approvisionnement longs (quatre mois minimum), l'exigence de paiement à la réception de la commande avant toute fabrication, qui nous exposait à un litige en cas de défaut de livraison, et la qualité des bulletins souvent entamée après un temps de stockage long au magasin. En tant qu'employée, je suis très satisfaite de cette amélioration, puisque ça nous facilite la tenue et l'archivage de nos bulletins de paie ».

Emmanuel Minyehane : Responsable Maintenance et Exploitation Port (SDL)

« Ce système offre des avantages considérables et remarquables pour nous. Avant, il fallait mobiliser une logistique pour le transfert des dits bulletins à Douala. Aujourd'hui il suffit d'un simple clic pour avoir accès à sa fiche de paie. Les coûts divers associés à la mise à disposition des bulletins sont réduits ou éliminés, la confidentialité est assurée ».

Amir Wangso : Agent Support Animation HSEQ (SRHAG/HSEQ)

« Nous nous sommes arrimés à une tendance de l'heure, car il y a très longtemps que les entreprises et même l'administration sont passées au bulletin de paie dématérialisé. Très pratique, le E-bulletin est plus lisible et complet car il présente tous les éléments de la paie. Il faudra juste un peu plus d'informations sur la gestion du mot de passe à savoir, la fréquence de mise à jour et la conduite à tenir en cas de perte ».